



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Symptômes d'allure grippale

Nombre de cas en augmentation à la Commission scolaire des Phares

Rimouski, le 3 novembre 2009 – La Commission scolaire des Phares note une augmentation de l'absentéisme, dans ses établissements, le nombre d'élèves absents qui présentent des symptômes d'allure grippale passant de 313 (le lundi 2 novembre) à 396, ce mardi.

Le 2 novembre, le taux d'absentéisme s'établissait en moyenne à 8 % dans l'ensemble des établissements. Mardi, ce taux atteint 9,5%. Une dizaine d'écoles présentent encore un taux d'absentéisme au dessus de 10%. Dans certains cas, l'absentéisme atteint 20%. Notons cependant que les cas d'absentéisme ne sont pas tous liés à la grippe H1N1 ou à des symptômes d'allure grippale.

Voici la liste des écoles qui ont des taux d'absentéisme de 10% et plus :

Paul-Hubert
Élisabeth-Turgeon (Rimouski)
Des Bois-et-Marées (secteur Luceville)
Du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès
Langevin
Saint-Jean
De la Colombe (Esprit-Saint)
De Mont-Saint-Louis (secondaire) (Le Bic)
De la Rose-des-Vents (Pointe-au-Père)
Sainte-Odile

Écoles qui ont des taux d'absentéisme de plus de 20% :

D'Amours (secteur Sainte-Odile)

De Sainte-Luce (secondaire)

La Commission scolaire des Phares insiste auprès des familles et de son personnel dans l'application des mesures d'hygiène recommandées à l'intérieur du Guide Auto-Soins qui a été distribué dans la population. De plus, les personnes malades doivent demeurer durant une période minimale de sept jours à la maison. Par ailleurs, la Commission scolaire a pris des mesures spéciales de prévention dans les établissements touchés par un important taux d'absentéisme.

La Commission scolaire des Phares avisera la population de tout changement, sur son territoire.

-30-

Source : Jacques Poirier
Directeur général
Commission scolaire des Phares (418 723-5927, poste 1010)